



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

N° _____ /MPMBPE/DGD/IGA-NKJ/2020

Abidjan, le

LE DIRECTEUR GENERAL

A Mesdames et Messieurs

- **Les Directeurs centraux ;**
- **Les Directeurs Régionaux ;**
- **Les Commandants d'Unités**

Objet : Suivi-évaluation des recommandations de la SEDIV 2020

Réf. : Actes du séminaire bilan 2019 et perspectives 2020

Lors de la Semaine des Douanes ivoiriennes (SEDIV 2020), le suivi-évaluation de la mise en œuvre des recommandations fut l'une des conclusions majeures du séminaire bilan 2019 et perspectives 2020. La prise en charge de cette diligence nécessite que lesdites recommandations soient transcrites dans une matrice d'exécution précisant, entre autres, les actions, tâches et délais d'exécution.

Par la présente, j'ai l'honneur d'inviter les services à procéder, chacun en ce qui le concerne et sans délai, à l'élaboration de leur matrice d'exécution des recommandations du séminaire bilan 2019 et perspectives 2020.

Afin d'aider les services à cette tâche et assurer une approche uniforme du document, un format de matrice est mise à leur disposition à partir du lien « formulaires douaniers » de la page d'accueil du site internet de l'Administration des Douanes (www.douanes.ci). Par ailleurs, une version électronique du document est transmise sur l'adresse Email des premiers responsables des services.

Je fais observer aux services que les actions reprises dans le format de matrice sont celles déjà identifiées et qui figurent dans le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) de la Direction Générale des Douanes.

Ces matrices, dûment renseignées, doivent être transmises à l'Inspection Générale des Douanes qui est chargée du suivi-évaluation de leur exécution, dans les meilleurs délais et, au plus tard, le vendredi 14 mars 2020, à l'adresse électronique suivante : ndri.jacques@douanes.ci. Je signale que l'Inspection Générale des Douanes se tient disponible pour le traitement, le cas échéant, des besoins d'informations complémentaires et/ou de toute autre préoccupation liée à cette diligence.

Je souligne que j'accorde du prix à l'exécution diligente de cette instruction de service.

Le Directeur Général des Douanes

Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre national